GUIDE CREDISA

Conseil en gestion de crédit

Après une demande de prêt réussie et le paiement du montant du prêt convenu, l'emprunteur doit observer certaines règles dans la gestion des prêts. Votre solvabilité doit être préservée en permanence. Nous vous fournirons des informations pour vous aider à vous assurer que vous pourrez également conserver votre liberté financière à l'avenir.

Votre crédit - une obligation de paiement

Afin de maintenir votre solvabilité dans le futur, il est très important que vous payiez les versements régulièrement et ponctuellement. De cette façon, vous évitez une inscription dans le registre ZEK et donc aussi une dégradation de votre solvabilité. Cela vous facilitera grandement l'obtention d'un nouveau prêt dans le futur.

Si vous éprouvez des difficultés financières, n'hésitez pas à demander un délai à votre banque. De nombreuses banques offrent la possibilité de suspendre le paiement des versements échelonnés pendant plusieurs mois.

Comment obtenir votre solvabilité

- Veillez à un versement régulier des acomptes provisionnels
  - o En payant régulièrement vos versements échelonnés, vous pouvez maintenir votre solvabilité et obtenir un nouveau prêt plus rapidement.
  - o Évitez une relance. Non seulement cela nuit à votre solvabilité, mais dans le pire des cas, vous n'obtiendrez plus de contrat de téléphonie mobile, par exemple. Une fois que vous avez une inscription dans le registre ZEK, elle dure de 3 à 5 ans.
- Renseignez-vous sur les taux d'intérêt actuels
- Profitez des occasions de réduire vos propres coûts
  - o Si le taux d'intérêt est avantageux, vous pouvez remplacer votre prêt existant par un prêt moins cher.
- Recommandez-nous et recevez une commission.- Appelez-nous au moindre problème. Nous nous ferons un plaisir de vous aider et de vous conseiller.

Utiliser les variations de taux d'intérêt comme une opportunité

Le taux d'intérêt en vigueur au moment de la conclusion du prêt est contraignant pour l'emprunteur. En général, toutefois, les taux d'intérêt des prêts ne sont pas fixes et sont sujets à des fluctuations. La situation des taux d'intérêt dépend de la situation économique générale et des dispositions légales. Par exemple, le taux d'intérêt maximal pour les prêts à la consommation jusqu' à l'été 2016 était de 14,9%. Depuis juillet 2016, il n'est plus qu'à 9,9%. Credisa offre des prêts avec un taux d'intérêt de 4,9% ou plus.

Par conséquent, il est logique pour de nombreux emprunteurs ayant des taux d'intérêt élevés de rééchelonner un prêt à des taux d'intérêt plus bas. Pour en savoir plus sur les prêts de rachat, consultez notre site Web. Sur notre site Internet, vous pouvez facilement soumettre une demande de crédit sans engagement en 2 minutes.

Bon à savoir - informations pratiques

- Les dettes sont déductibles des impôts
- Le financement des véhicules est souvent moins cher avec un prêt privé qu'avec le crédit-bail (leasing)
- Les demandes de crédit en ligne sont beaucoup plus rapides que les demandes sur place et ne tcoûtent rien chez Credisa.
- Les conseils et l'application sont gratuits pour vous
- Périodes comprises entre 6 et 84 mois
- Décision de crédit en 4 heures

Nous serons ravis de vous tenir au courant

Voulez-vous être au courant des crédits, taux d'intérêt et autres possibilités en matière de financement ? Veuillez alors mettre à jour vos données dans la feuille ci-jointe. En tant que partenaire pour les prêts personnels, nous vous informons volontiers sur les nouveautés via notre newsletter. Remplissez le formulaire ci-joint et renvoyez-le-nous.

CREDISA
credit & finance

Credisa GmbH
Kohlenberg 3
4051 Basel

Tel: 061 681 15 55
Mail: info@credisa.ch
Web: www.credisa.ch